

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 04 NOVEMBRE 2014

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs ARNOUX. COQUARD. GROSMOLLARD. CHARBONNIER. GUERPILLON. DUPUY. VINCENT. BLAIN. CHABANNE. SOULARD. JOUBERT. BIEF. GIRAUD.

Absents excusés : M. TRIBOULIN (procuration). M. CHEVALIER.

Secrétaire de séance : Madame DUPUY.

-
- **Compte rendu de la réunion du 7 octobre 2014** : il est approuvé à l'unanimité.
 - **Acquisition foncière** : à l'unanimité des membres présents, il est décidé d'acquérir la parcelle cadastrée section AB n° 202, d'une surface de 513 m², appartenant à Monsieur RAFFIER, moyennant le prix de 15 € le m², en vue de la création d'un parking rue des Gavots.
 - **Modifications budgétaires** : Afin de réajuster les prévisions budgétaires, il est décidé à l'unanimité des membres présents de procéder à des virements de crédits sur le budget communal de l'exercice 2014.
 - **Cession de terrain Le Thivollet** : à l'unanimité des membres présents, le conseil autorise Mme le Maire à déposer une déclaration préalable pour la division foncière des parcelles cadastrées section AR 405 et AR 72 situées le Thivollet.
 - **Noms de rues** : à l'unanimité des membres présents, décide la création de nouveaux noms de rues en vue de leur inscription au FANTOIR, (Fichier ANnuaire TOpographique Initialisé Réduit) :
 - ✓ à l'intérieur du lotissement de la Frarie : impasse des sources
 - ✓ à l'intérieur du lotissement Rampeau : impasse des bouleaux
 - **Assistance juridique** : à l'unanimité des membres présents, est approuvé l'avenant pour l'année 2015 à la convention d'assistance juridique conclue entre la commune et le centre de gestion de la fonction publique, moyennant une participation annuelle de 709 €.
 - **Questions diverses** :
 - ✓ **Chantier International de Jeunesse** : l'association « Jeunesse et reconstruction » se propose d'accompagner à nouveau la commune dans l'organisation d'un chantier. Un groupe de travail se réunira le lundi 24 novembre 2014 à 20h pour définir quel projet il conviendrait de retenir.
 - ✓ **Tribunal des Baux Ruraux** : La requête de Madame Rivière relative à la valeur de référence du point de fermage a été rejetée par le Tribunal. Le fermage appliqué pour la période du 1er mai 2012 au 30 avril 2013 est maintenu à 650,76 € et non modifié à 633.94 € comme le souhaitait la locataire.
 - ✓ **Maison place de l'Eglise** : il est décidé de solliciter les artistes et artisans d'art de la commune et /ou des environs pour qu'ils accompagnent la municipalité sur un éventuel projet. Pour cela, une première réunion aura lieu le mercredi 26 novembre à 20h. Si un aménagement voyait le jour, il serait alors envisageable d'acquérir cette maison.
 - ✓ **Ancienne cure** : un groupe de travail se réunira le jeudi 27 novembre à 20 h pour préciser le devenir de ce bâtiment.
 - ✓ **Décorations de Noël** : Comme les années précédentes le village sera décoré à partir du samedi 6 décembre avec des branches de sapin et différents matériaux naturels afin de réduire la consommation électrique. Plusieurs réunions seront prévues pour la mise au point.
 - ✓ **Espace du Souvenir**: la FNACA souhaite qu'une plaque soit installée en souvenir de la guerre d'Algérie et des deux Grandes Guerres. Le conseil approuve cela et propose qu'elle soit placée au Monument aux morts.

- ✓ **1er prix du fleurissement** : la commune a été classée 1^{ère} de sa catégorie au concours de fleurissement des Montagnes du Matin. La remise des prix se fera le samedi 22 novembre à 14 h 30 à Civiens.
- ✓ **Repas « zéro déchet »** : le SIMOLY propose aux élus un repas « zéro déchet » dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets le 28 novembre au château de Pluvy à 19 h 30 à Pomeys.
- ✓ **Remerciements**: l'institutrice des CM remercie la municipalité pour la participation aux frais de transport pour « la classe découverte ». Cette contribution s'élève finalement à 467 € du fait d'un partage du coût avec une autre école se joignant à ce même projet.
- ✓ **Bilan du fonctionnement du conseil** : Mme le Maire propose une rencontre conviviale du conseil municipal pour faire un premier bilan de fonctionnement de la période écoulée. La date du 17 décembre est retenue.
- ✓ **Prochain conseil** : il est fixé le mardi 2 décembre à 20h30.

Fait en Mairie le 6 novembre 2014

Le Maire,